



Le mot du président



«Au fil des années, Marne et Gondoire développe les solutions de mobilité sur son territoire : liaisons douces, auto-partage, transport à la demande... Il faut continuer à œuvrer en ce sens. Les habitants nous le demandent.»

Jean-Paul MICHEL

7 jours sans ma voiture, ils racontent

Lundi soir aura lieu la remise des prix du concours «7 jours sans ma voiture» organisé par Marne et Gondoire du 18 au 24 septembre. Les lauréats témoignent.

Pascal (Lagny-sur-Marne)

«Pendant une semaine, je suis allé à l'Île de loisirs de Jablines à vélo. Il faut préciser que je ne travaillais que 4 jours cette semaine-là. J'y allais déjà de temps en temps de cette manière, ce concours m'a poussé à le faire désormais chaque fois que je le peux, quand je n'ai pas mes enfants à déposer. Cela ne rajoute que 10 minutes par rapport au trajet en voiture.» Avec 80 kilomètres pliés en une semaine, Pascal gagne un vélo pliable.

Jean-Marc (Guermantes)

«Je travaille chez Toyota à Bussy-Saint-Georges, cela fait 2 kilomètres. Il m'arrive de faire le trajet 4 fois à vélo dans la journée quand je rentre déjeuner chez moi. Au total, mes trajets domicile-travail représentent 2 000 kilomètres par an à vélo. J'utilise aussi le véhicule en autopartage Clem mis à disposition à Guermantes. Je n'utilise que rarement ma voiture, pour mes courses de bricolage par exemple. Et pendant les vacances, nous faisons des randonnées à vélo avec la tente

et tout le matériel.» Pour s'équiper Jean-Marc, reçoit un bon d'achat de 150 euros en magasin de sport.

Fabrice (Chanteloup-en-Brie)

«Cela fait 15 ans maintenant que j'ai décidé de laisser ma voiture au garage. Je ne m'en sers que quand je n'ai pas d'autre choix. Je travaille à Paris. Je me rends ainsi à la gare tous les matins en rollers, à vélo ou à pieds. J'ai la chance de pouvoir laisser mon vélo dans un parking sur mon lieu de travail. C'est un choix pour arrêter de polluer bêtement, pour économiser et pour la santé. Quand on peut se permettre de perdre ce temps-là, autant le faire.» Fabrice gagne un forfait auto-partage de 50 euros pour se permettre quelques coups de mou à zéro émissions.

Et aussi

Même si c'est légèrement plus long qu'en voiture, Sabine a pris l'habitude de prendre le bus pour se rendre chaque jour de Pomponne à Collégien.

Témoignage

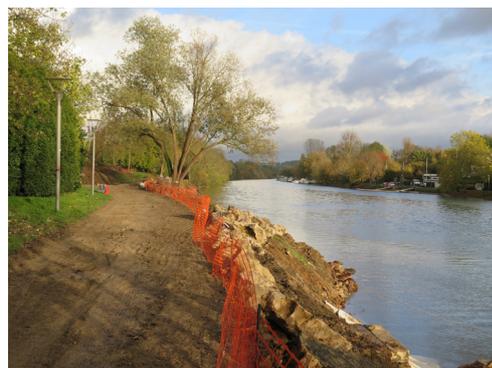
«J'ai décidé d'arrêter de déplacer une tonne six pour mes 60 kilos.»

Habitant de Thorigny, Frédéric nous explique pourquoi il a adopté le vélo à assistance électrique en remplacement de la voiture.

« J'ai acheté un vélo électrique en juin pour me rendre à mon travail à Lognes. Imaginez qu'en voiture, je déplace une tonne six pour mes 60 kilos, soit 750 euros d'essence par an plus 250 euros d'entretien. Mon vélo m'a coûté 1 800 euros avec les 200 euros d'aide du gouvernement (*aide qui n'a plus cours mais de nouveaux dispositifs sont prévus pour 2018*). Il va donc être vite amorti. Question temps, je mets 30 minutes par les bords de Marne. En voiture, c'est 20 minutes quand cela roule mais plus souvent 30 minutes car les autoroutes sont de plus en plus bouchées. À raison de 11,5 kilomètres par trajets, j'ai parcouru 1 800 kilomètres à vélo depuis début juin ! Si ma motivation première était financière, je me rends compte également des bienfaits physiques... malgré un accident le 15 septembre qui m'a empêché de participer au concours. Et puis, c'est moins stressant que la route. Je réalise 90 % de mon parcours sur pistes cyclables. En bord de Marne le matin, je salue les joggeurs d'un signe de la main. On se croise souvent entre habitués. Sur route, je suis surpris du nombre d'automobilistes qui font attention aux vélos, je pensais qu'il y en avait beaucoup moins. En revanche, il faudrait lever le gros frein à l'utilisation du vélo que constitue le manque de stationnements adaptés. Quand on fait ses courses ou que l'on va à ses activités en ville, on ne sait pas où le laisser. Il faut aussi que les emplacements soient davantage sécurisés. »

Les travaux des bords de Marne ont débuté

La réhabilitation des bords de Marne à Thorigny et Dampmart a commencé par l'élagage de la végétation. Les travaux à proprement parler ont démarré le lundi dernier face à la grande prairie à Thorigny et commenceront sous peu à Dampmart.



Comptes-rendus annuels d'activité 2016 de Marne et Gondoire Aménagement

La société publique locale d'aménagement de Marne et Gondoire présentait lundi en Bureau communautaire les rapports d'activité 2016 des opérations en cours. L'occasion faire le point sur leur état d'avancement.

ZAC Saint-Jean (Lagny-sur-Marne)



En 2016, le cabinet Alexandre Chemetoff et associés a été remplacé par un groupement d'entreprises pour la maîtrise d'œuvre de l'opération. Le schéma directeur a été précisé et une voirie traversante a été ajoutée au projet, de même qu'environ 130 places de stationnement public en plus des parkings des immeubles. Une première phase de démolitions a eu lieu en 2016 à laquelle succède depuis septembre celle de 6 bâtiments majeurs du site. Les travaux de la maison de santé pluriprofessionnelle débuteront en décembre. Les premières réunions de chantier ont lieu en ce moment. Le pôle d'imagerie et analyse médicale sera couplés à quelques cabinets de médecins spécialistes et une trentaine de logements. La construction débutera en 2018. C'est également l'année prochaine que seront édifiés les premiers logements. 4 promoteurs se sont vu attribuer des lots représentant 425 logements (Novastrada, OGIC, ARC, Emmaüs habitat).

ZAC des Cordonniers (Dampmart)



Cette zone de 2,6 hectares a été divisée en 31 lots à bâtir dont la plupart font entre 400 et 600 m². 2 lots ont été cédés à Foyers de Seine-et-Marne pour la réalisation d'un ensemble collectif de 29 logement locatifs sociaux. Les espaces publics ont été réalisés en 2015 et les plantations début 2017 avec 17 arbres, des poiriers pour la plupart. Un symbole pour cette opération qui après des débuts difficiles porte ses fruits : la phase 1 touche à sa fin avec 8 maisons achevées ou quasi achevées. La construction de l'ensemble locatif débutera d'ici la fin de l'année. Un avenant prorogeant le traité de concession de 2 ans jusqu'en décembre 2019) a été signé en mars pour la réalisation de la phase 2.



Comptes-rendus annuels d'activité 2016 de Marne et Gondoire Aménagement

ZAE des Vallières (Thorigny-sur-Marne)



Le supermarché a ouvert le 7 octobre

Un lot a été cédé en septembre 2016 pour la construction d'un supermarché avec galerie marchande et station d'essence sur 27 000 m² (parking inclus). Les travaux ont démarré peu après et le supermarché a ouvert le 7 octobre dernier. Celui remplace l'ancien supermarché vétuste de la rue de Claye. Le centre commercial compte 75 employés. 20 000 m² sont encore disponibles pour des surfaces commerciales. 6 PME se sont installées sur les lots commercialisés depuis 2014.

Les Sauvières (Thorigny-sur-Marne)



Cette opération comprend la rénovation des 36 logements de la résidence Gallieni qui deviendront des logements sociaux. C'est la vétusté de cette résidence qui a conduit Marne et Gondoire à s'engager dans sa restructuration complète. Avec la ville, les locataires ont été relogés avec possibilité de retour dans la résidence une fois la réhabilitation achevée. L'opération comprend également la construction de 33 logements aidés neufs et 45 logements libres. Les travaux sont en cours.

La belle saison se prépare déjà

Dans la ZAE Marne et Gondoire (Lagny - Saint-Thibault), le ponton de détente situé en bord de Marne est fin prêt. De quoi prendre des pauses déjeuner agréables pour les employés de la première zone d'activité du territoire. Les aménagements cyclables le desserviront.

Localisation du ponton en page suivante.

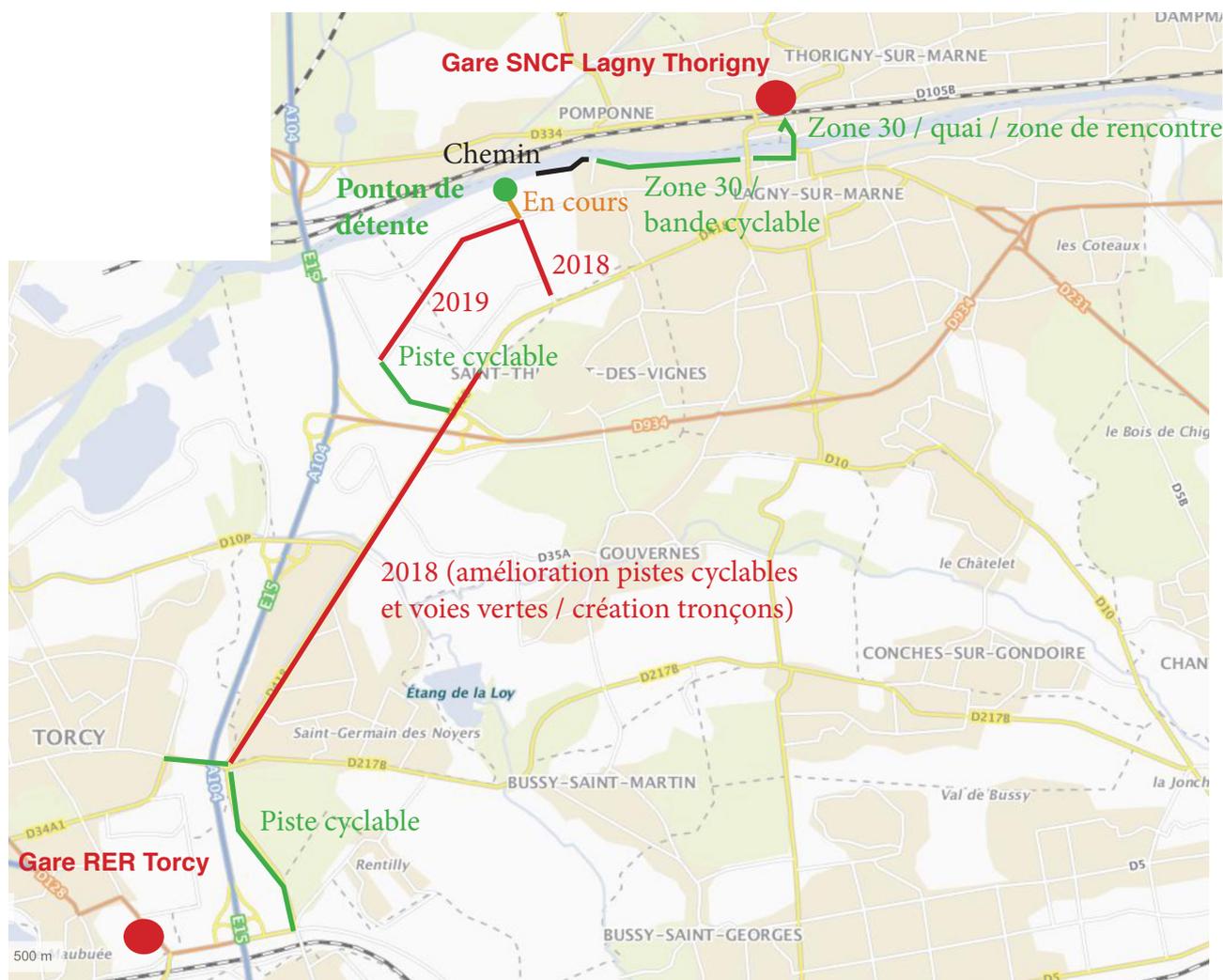


DÉCISIONS DE BUREAU

Séance du 6 novembre

Liaisons douces

Le schéma directeur des liaisons douces de Marne et Gondoire prévoit une liaison cyclable continue entre les gares de Torcy et Lagny - Thorigny - Pomponne, itinéraire qui dessert les zones d'emploi telles que la ZAE de l'Esplanade et la ZAE Marne et Gondoire. Le bureau décide de lancer une consultation à procédure adaptée pour l'aménagement de modes doux sur 2,5 kilomètres avenue Saint Germain des Noyers à Saint-Thibault-des-Vignes. Le projet comprend l'amélioration des pistes cyclables et voies vertes déjà existantes (meilleure signalisation notamment) et la création de certains tronçons.



IGN Géoportail



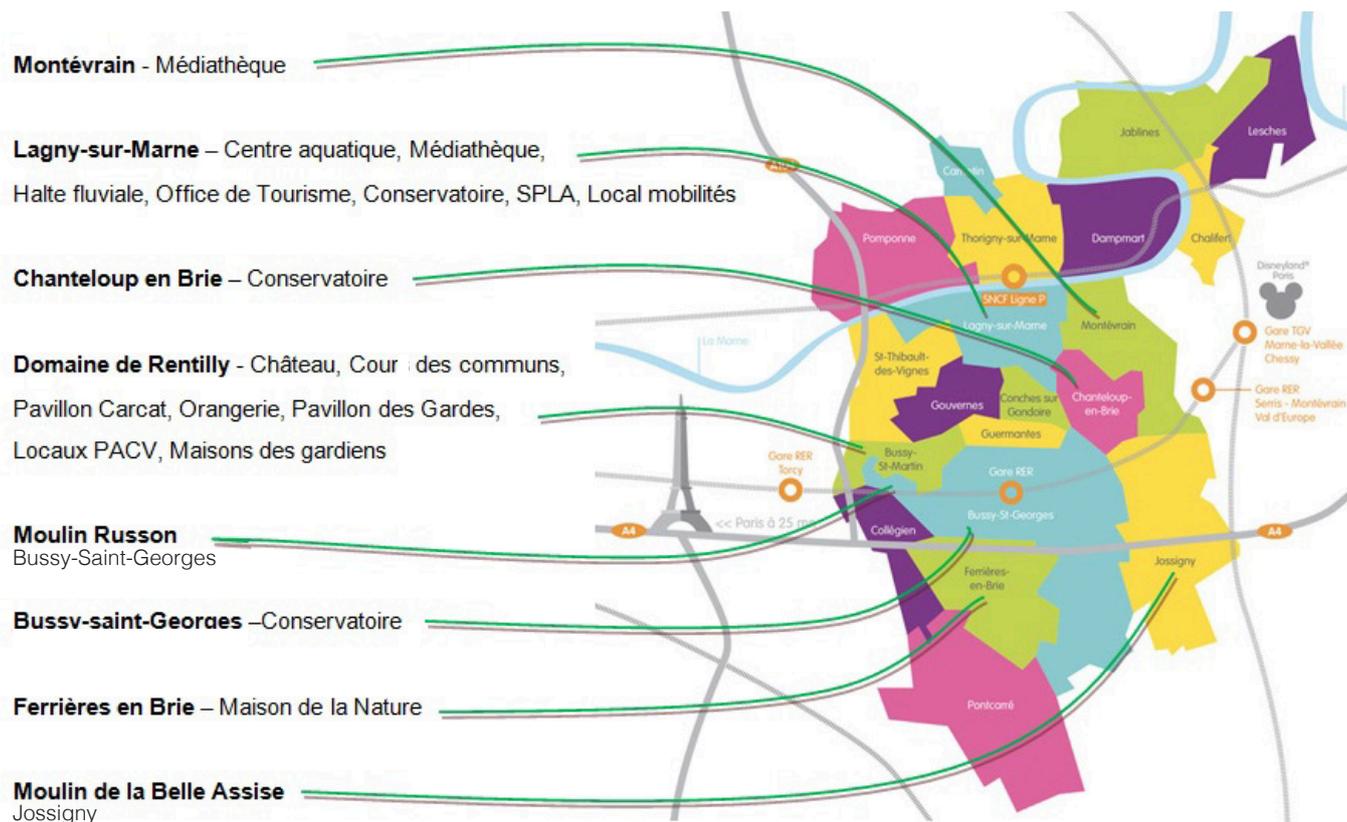
L'avenue Saint Germain des Noyers à Saint-Thibault-des-Vignes

DÉCISIONS DE BUREAU

Séance du 6 novembre

Maintenance des bâtiments

Le patrimoine bâti placé sous la responsabilité de la communauté d'agglomération a considérablement augmenté ces dernières années. Un marché global à lots va donc être lancé pour la réalisation des travaux dans les bâtiments, qu'il s'agisse d'interventions d'entretien courant ou d'opérations plus importantes comme la rénovation ou l'extension. Le Bureau décide de lancer la consultation des entreprises.



Protection des espèces

La direction de l'environnement estime à 560 le nombre de crapauds écrasés en 2017 en traversant la route entre le domaine de Rentilly et la mare de la ZAE du Gué Langlois. Des petites mares vont être créées à l'intérieur du parc de Rentilly pour réduire ces migrations. Au cas où les batraciens souhaiteraient toujours tenter l'aventure, les ouvertures des murets vont être comblées et une ancienne canalisation passant sous la route va être reconvertie en crapauduc. Le coût de l'opération en faveur de cette espèce protégée est de 28 000 euros financée à hauteur de 70 % par le Conseil régional.



Devoir de mémoire pour le Conseil des jeunes de Lesches



Lundi 23 octobre, le Conseil des Jeunes de Lesches, accompagné du Maire, Jean-Marie Jacquemin, de l'Adjointe en charge de la jeunesse, Christine Gibert, de membres du Conseil Municipal, de leurs parents ont participé au cérémonial du Ravivage de la Flamme en ce lieu si prestigieux qu'est l'Arc de Triomphe.

En présence de nombreux porte-drapeaux et d'officiels dont la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, des représentants d'anciens combattants, de familles de soldats morts en opérations, et, selon un protocole très précis, les participants précédés des porte-drapeaux dont Lucas Maury chargé du drapeau du Conseil des Jeunes de Lesches, ont remonté une partie des Champs Elysées, observés par de nombreux touristes français et étrangers quelque peu intrigués par ce rassemblement. Chacun des jeunes a déposé une fleur sur la tombe du Soldat Inconnu et accompagné le dépôt de la gerbe de la commune de Lesches.

Cette cérémonie est à l'initiative de Monsieur Henry Muller, habitant de la commune de Lesches, ancien combattant, et fervent animateur du Devoir de mémoire auprès des jeunes. Son grand âge (94 ans) ne lui a pas permis de participer à ce moment solennel inoubliable, mais il sera présent à la commémoration du 11 novembre dans la commune.

Jean-Marie Jacquemin
maire